



**INSCRIPTION EN MATURITÉ PROFESSIONNELLE COMMERCIALE INTEGREE (MP1),
PENDANT LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE**

NOM		
PRENOM		
DATE DE NAISSANCE		
RESPONSABLE LEGAL-E		
DERNIÈRE ÉCOLE FRÉQUENTÉE AVANT L'APPRENTISSAGE		DEGRÉ ET SECTION
ENTREPRISE		
RESPONSABLE DE LA FORMATION		
COORDONNES PROFESSIONNELLES	TELEPHONE	E-MAIL

Je soussigné-e m'inscris à

- la maturité professionnelle commerciale intégrée (MP1)
 la maturité professionnelle commerciale intégrée (MP1) multilingue (français anglais)

sous réserve de remplir les conditions d'admission.

Choix de langue seconde : Allemand Italien

L'entreprise de formation autorise l'apprenti-e à s'inscrire à la maturité professionnelle commerciale intégrée (MP1) et accepte que l'apprenti-e :

- ➔ suive les deux jours de cours hebdomadaire de maturité professionnelle commerciale intégrée pendant trois ans,
- ➔ participe aux deux séjours linguistiques, de 3 semaines chacun, intégrés à la formation scolaire de deuxième (AL/IT) et troisième année (AN).

L'organisation et l'encadrement des séjours sont à la charge du Département de l'instruction publique. Le forfait des frais de participation est fixé à CHF 2'000.- par séjour et il est supporté conjointement par l'entreprise et l'apprenti-e.

L'apprenti-e est personnellement responsable du règlement de l'intégralité du forfait ainsi que de tous les aspects administratifs inhérents à l'organisation du séjour linguistique.

Les séjours linguistiques conduisent à une certification internationale et font partie intégrante de la formation. Par conséquent, ils ne sont pas à prendre sur des jours de vacances.

En cas de rupture du contrat de formation, l'entreprise et l'apprenti-e s'entendront sur les modalités du règlement du forfait demandé par l'école.

Date : Signature de l'apprenti-e :

Date : Signature responsable légal :

Date : Signature responsable formation :